



Un coup de pouce pour votre stage !



Télécharger votre dossier de candidature à cette aide via le site internet de l'URPS CD ARA : [Cliquez ici](#).

Conditions d'obtention

- Être étudiant dans un UFR d'odontologie de la région AuRA ;
- Faire le stage en Z(T)SD ou intermédiaire en région AuRA ;
- Remplir le dossier ci-après ;
- Transmettre le compte-rendu de fin de stage à l'URPS CD ARA à l'adresse : contact@urps-cd-ara.fr.

Justificatifs à fournir lors de la demande

(à la faculté)

- Fiche de renseignements ;
- RIB.

L'URPS CD ARA

En collaboration avec
l'ARS AuRA
et votre faculté

Propose aux étudiants des
Facultés d'Odontologie de
la région AuRA

Aide financière de 1 800 €
pour les étudiants
réalisant un stage en Zone
(Très) Sous-Dotée,
intermédiaire ou en
EHPAD
(limite de 10 dossiers par faculté)

**Envoyer votre
dossier
directement à
votre faculté !**